POUR NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
Téléphone 450 472-7310
Cabinet de la mairesse .....poste 144
Direction générale .....poste 144
Service du greffe .....poste 211
Service des communications
et relations avec les citoyens .....poste 109
Service de l'urbanisme .....poste 120
Service des taxes .....poste 100

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
3003, chemin d'Oka, local 103
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
Téléphone 450 472-7310
.....poste 101

CENTRE COMMUNAUTAIRE
99, rue de la Mairie
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
Téléphone 450 472-7310
Service des loisirs et
de la vie communautaire .....poste 145
Service des arts et de la culture ...poste 145

GARAGE MUNICIPAL
Service des travaux publics et
de l'entretien du territoire
Service du génie et d'aménagement
du territoire
2960, boulevard des Promenades
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
Téléphone 450 623-5798
.....poste 111

POLICE RÉGIONALE.....450 473-4686

SERVICE DES INCENDIES.....450 473-2730

URGENCES.....911

Responsable du bulletin : Me Sonia Paulus, mairesse
Rédaction des textes et coordination : Janik Juneau, responsable des communications et des relations avec les citoyens
Mise en page et infographie :
Communications Studiogrif
Impression : Imprimerie L'Empreinte inc.
Distribution : Société canadienne des postes
Tirage : 7 000 exemplaires
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Vision sur le Lac est une publication de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Elle vise à informer la population sur les activités et les événements qui se tiennent dans leur ville. Elle est distribuée gratuitement, au moins six fois par année, dans tous les foyers marthelacquois.

PROCHAINE PARUTION : JUIN 2015

Information
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

VISION sur le lac

AVRIL 2015

Soirée hommage aux bénévoles
p.15

Inscription camp d'été
p.16

Jeux du Québec
p.28

SOIRÉE HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES
17 AVRIL 2015
17 H 30 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
LE BÉNÉVOLAT, UN GESTE GRATUIT, UN IMPACT COLLECTIF
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Après un hiver particulièrement froid, comme il fait bon de célébrer le printemps!

Le retour de cette saison du renouveau, nous rappelle quelques consignes habituelles, comme le retrait des abris d'auto et l'autorisation du stationnement de nuit dans les rues de la municipalité à compter du 15 avril.

C'est aussi en avril que nous rendons hommage à notre plus importante force vive à Sainte-Marthe-sur-le-Lac. En effet, c'est le vendredi 17 avril prochain, au centre communautaire, que la Ville tiendra la Soirée hommage aux bénévoles. Lauréats, animation, repas gastronomique et danse seront à nouveau au rendez-vous cette année. J'aurai le plaisir de saluer et de remercier nos bénévoles en compagnie des membres du conseil municipal.

Avril est également synonyme d'inscription au camp d'été et au service de garde. Je vous incite à inscrire votre enfant afin de lui faire vivre une belle expérience au cours de laquelle non seulement il pourra se divertir, mais aussi nouer de nouvelles amitiés. Nos animatrices et nos animateurs sont triés sur le volet, compétents et très dynamiques!

Participez également, le 23 avril prochain, à la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur. Chaque année, votre bibliothèque municipale organise différentes activités très intéressantes, sans oublier l'amnistie pour les retards. Consultez les pages qui suivent pour plus de détails.

Enfin, la fonte de la neige et un temps plus clément sont propices, pour certains, aux excès de vitesse. Je vous prie de redoubler de prudence alors que nos enfants seront de plus en plus nombreux à marcher ou à utiliser la bicyclette pour se rendre à l'école.

La mairesse,

Me Sonia Paulus

VOTRE CONSEIL

François Robillard – DISTRICT 1
Comité consultatif d'urbanisme
Conseil intermunicipal de transport des Laurentides
Comité des incendies
Services communautaires/loisirs
Comité Loisir Laurentides
Comité COBAMIL
f.robillard@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Jean-Guy Lajeunesse – DISTRICT 2
Centre local de développement
Centre de tri Tricentris
Comité de la famille
Comité des travaux publics
jg.lajeunesse@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Yves Legault – DISTRICT 3
Comité de la sécurité publique
Conseil intermunicipal de transport des Laurentides
Comité des finances et administration
Office régional d'habitation
Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes
Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes
Comité des incendies
Comité de circulation
y.legault@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

André Bessette – DISTRICT 4
Comité des finances et administration
Comité des travaux publics
Comité de circulation
a.bessette@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Annie-Claude Lacombe – DISTRICT 5
Comité consultatif d'urbanisme
Comité d'action et de protection de la Sablière
Services communautaires/loisirs
Pavillon de la Jeunesse
Comité de la famille
ac.lacombe@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

François Racine – DISTRICT 6
Comité sur les mesures d'urgence et la sécurité civile
Comité de circulation
Pavillon de la Jeunesse
Comité de la sécurité publique
f.racine@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Me Sonia Paulus – MAIRESSE
Préfète de la MRC de Deux-Montagnes –
Conférence régionale des élus des Laurentides
Comité d'action et de protection de la Sablière –
Office régional d'habitation
Responsable du Vision sur le Lac
s.paulus@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu à 20 h, les mercredis 15 avril, 13 mai et 10 juin à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

TABLE DES MATIÈRES

Votre conseil p. 3
Mairie (Services aux citoyens) p. 4
Actualités p. 7
Bibliothèque / Arts et culture p. 9
Loisirs et vie communautaire p. 13
Formulaire d'inscription p. 20
Travaux Publics p. 25
Urbanisme p. 27
Service de sécurité incendie p. 28

MAIRIE (SERVICES AUX CITOYENS)

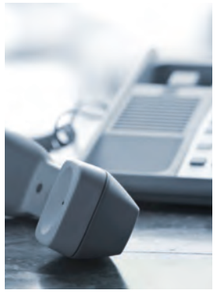

SYSTÈME D'APPELS AUTOMATISÉS

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est dotée d'un système d'appels automatisés qui permet d'avertir les citoyens en cas d'urgence ou lorsque des messages importants doivent être transmis à la population. Il s'agit d'un moyen de diffusion efficace et rapide qui améliore la bonne communication. Malheureusement, plusieurs citoyens ne profitent toujours pas de ce service municipal.

Si vous souhaitez vous inscrire ou simplement vérifier que vos informations font bien parties du système d'appels automatisés de la Ville, veuillez communiquer avec Mme Janik Juneau, responsable des communications et des relations avec les citoyens, au 450 472-7310, poste 109, ou par courriel via le j.juneau@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca. Il lui fera alors plaisir de s'assurer que vous recevrez les prochains appels!

DÉJEUNERS DE LA MAIRESSE

Si vous souhaitez vous entretenir avec Me Paulus d'un sujet qui vous tient à cœur, d'un projet, d'une suggestion ou d'une problématique, vous êtes cordialement invité à participer aux déjeuners-causeries qui se tiennent à l'hôtel de ville le deuxième samedi de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h. Les prochains *Déjeuners de la mairesse* auront lieu les samedis 9 mai et 13 juin. Joignez-vous à la discussion!

Veuillez confirmer votre présence en communiquant avec l'adjointe à la direction générale au 450 472-7310, poste 144.

TAXES MUNICIPALES 2015

SECOND VERSEMENT

Nous vous rappelons que le second versement de votre compte de taxes municipales doit être effectué au plus tard le 10 juin. Prenez note qu'il est important de joindre le coupon détachable à votre paiement.

Prochains versements :
10 septembre et 10 novembre

Pour obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le service de perception au 450 472-7310, poste 100.

FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX

Les services municipaux seront fermés en raison du congé suivant:

Journée nationale des patriotes : lundi 18 mai. Notez que les activités de loisir et sportives seront en relâche.

Pour toute urgence durant ce congé, veuillez communiquer avec la Sécurité publique au 450 473-4686.

PROGRAMME *UNE NAISSANCE, DEUX ARBRES*

Le programme *Une naissance, deux arbres* est une initiative environnementale permettant aux parents de poser un geste écologique pour souligner l'arrivée de leur enfant! Sous certaines conditions d'admissibilité, les familles inscrites recevront une essence d'arbre préalablement choisie qu'ils devront planter sur leur propriété ou à l'intérieur des limites de la ville. Pour chaque arbre remis, un deuxième sera planté par la Ville dans une placette ou un espace vert du territoire.

Si vous souhaitez souscrire à ce programme, vous êtes invité à télécharger le formulaire d'inscription sur le site Web de la Ville, le www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca, et à vous présenter à l'hôtel de ville muni de ce formulaire rempli ainsi que des documents suivants :

- une pièce justificative indiquant la date de naissance ou d'adoption de l'enfant;
- un document prouvant que les parents ou l'un des deux parents étaient des résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac au moment de la naissance ou de l'adoption;
- la carte du citoyen.

Afin de compléter l'inscription de votre enfant, vous devez faire parvenir une photographie en couleur de l'enfant qui sera par la suite utilisée pour produire le certificat à l'adresse suivante : m.poirier@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

Une cérémonie de remise des certificats est prévue le dimanche 18 octobre, et la distribution des arbres se fera du 19 au 23 octobre. Vous avez **jusqu'au vendredi 4 septembre** pour inscrire votre enfant, sans quoi la remise sera reportée à l'année suivante.

AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE COUCHES RÉUTILISABLES

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est fière d'encourager l'utilisation de couches réutilisables afin de réduire l'enfouissement. Ainsi, elle accorde aux parents d'enfants de 18 mois et moins qui résident sur son territoire une aide financière pour l'achat de ce type de couches. En 2014, 43 nouvelles familles ont opté pour l'utilisation des couches réutilisables et ont reçu un remboursement dans le cadre de ce programme.

Sur présentation d'une preuve d'achat (facture originale ou reçu de caisse valide d'un commerçant) de couches réutilisables d'une valeur de 200 $ et plus, avant les taxes, les familles participantes recevront un remboursement de 150 $. Une limite d'un remboursement de couches réutilisables par enfant et par année s'applique.

Si vous souhaitez obtenir un remboursement, téléchargez le formulaire approprié sur le site Web de la Ville et présentez-vous à l'hôtel de ville muni des documents demandés.

CIT LAURENTIDES

VÉLO-BUS

Le 15 avril, pour saluer l'arrivée du printemps, le CITL lance la saison de vélo-bus. Les usagers du transport collectif pourront donc utiliser gratuitement les supports situés à l'avant des véhicules. Le vélo-bus : la parfaite combinaison de transport collectif et actif!

ENREGISTREMENT DE LA CARTE OPUS

Saviez-vous qu'il est possible d'enregistrer gratuitement votre carte OPUS? Cela la protège contre le bris, la perte et le vol. Notez que les cartes avec photo sont enregistrées automatiquement. Pour plus de détails : www.citl.qc.ca

CLD DE LA MRC DE DEUX-MONTAGNES

Le CLD vous convie à l'une de ses séances d'information en démarrage d'entreprise

Soyez bien informé sur les étapes importantes du démarrage et du financement de votre entreprise. Cette rencontre vous renseignera également sur les services offerts aux entrepreneurs et fait office de premier rendez-vous pour les entrepreneurs qui pourraient s'avérer admissibles à nos fonds de financement.

Pour connaître l'horaire des prochaines séances d'information se tenant au 1, place de la Gare, 3e étage, Salon des Bâtisseurs, à Saint-Eustache, consultez notre site Internet au : www.clddm.com/pages/information

ACTUALITÉS

L'ÉQUIPE DE HOCKEY LES FORCES, UN NOM QUI EN DIT LONG!

Service de police Régionale de Deux-Montagnes
MISE EN PLACE DU PROGRAMME GOALS AND DREAMS

Le 29 janvier dernier, une conférence de presse avait lieu à l'hôtel de ville de Deux-Montagnes pour annoncer la mise en place du programme Goals and Dreams; un projet soutenu financièrement par l'Association des joueurs de hockey professionnels de la ligue nationale de hockey (NHLPA). Ce programme existe depuis 1999 et il permet aux joueurs de l'Association de redonner à la communauté et de donner la chance aux enfants qui n'ont pas l'opportunité de faire partie d'une équipe de hockey. Plus de 70 000 jeunes dans trente pays ont déjà reçu à titre individuel des équipements.

C'est avec la présence de l'ancien joueur des équipes du Canadien de Montréal et des Flyers de Philadelphie, monsieur Éric Desjardins, ainsi qu'avec les maires des municipalités impliquées dont madame Paulus, que la conférence de presse a pris les allures d'une séance de repêchage de hockey professionnel afin de dévoiler les jeunes qui formeraient l'équipe LES FORCES.

Ce projet, initié par l'agent de police socio communautaire monsieur Christopher Harding, est le premier à voir le jour au Canada. L'Association (NHLPA) a consenti à financer l'achat de vingt-cinq équipements complet pour une valeur totale de 20 000 $. Ce sont donc quatre filles et vingt et un garçons de 7 à 11 ans (vingt-trois joueurs et deux gardiens de but) qui composent l'équipe LES FORCES. Parmi eux, treize sont citoyens de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac alors que les autres sont des résidents de Deux-Montagnes, de Saint-Joseph-du-Lac et de Pointe-Calumet. Ces jeunes apprentis sont d'ailleurs entraînés et pris en charge par des policiers du Service de police régionale de Deux-Montagnes qui donnent bénévolement de leur temps au bénéfice des jeunes et pour garantir le succès du programme. C'est aussi grâce à l'implication du Service envers les organismes de la communauté que ce beau projet a pu voir le jour et permis de cibler les enfants les plus enclins à en profiter. Depuis le début de leur saison, soit le 14 février dernier, en plus de se faire enseigner les rudiments du hockey, ils apprennent le travail d'équipe, la persévérance, le leadership et augmentent leur estime d'eux-mêmes. Les FORCES, nom d'équipe très justement choisi, auront la chance de patiner jusqu'à la fin avril. L'équipe s'en donne donc à cœur joie les samedis lors des pratiques et des minimatchs.

FÊTE NATIONALE 2015 :
UNE PROGRAMMATION ÉTINCELANTE!

La ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac invite tous ses citoyens à profiter d'une programmation inégalable dans le cadre de la fête nationale du 24 juin prochain. Dès 16 h, toute la famille est encouragée à se rendre au Parc municipal afin d'assister à des prestations d'exception!

C'est le groupe de musique **Réveillons!** qui débutera la soirée en réchauffant l'ambiance avec leur style musical traditionnel et décapant. Ce joyeux quatuor entraînera inévitablement la foule à taper du pied! Par la suite, c'est la talentueuse auteure-compositrice-interprète **Sally Folk** qui se présentera sur scène. La chanteuse interprètera ses plus grands succès dont son premier extrait radio Heureux infidèles, mais elle fera aussi découvrir les pièces de son deuxième album, Deuxième acte, paru le 17 mars dernier. Avec son univers musical bien à elle et ses mélodies feutrées et envoûtantes, la chanteuse gagnera à coup sûr le cœur des marthelacquoises et des marthelacquois.

C'est finalement la performance de l'excellent groupe **Les Derniers Patriotes** qui clôturera la soirée. Se donnant comme mission de promouvoir le patrimoine musical québécois, ils sauront faire « swinguer » toutes les générations confondues et apporter une touche folklorique au Parc municipal!

De plus amples renseignements sur la fête nationale de Sainte-Marthe-sur-le-Lac seront bientôt disponibles sur le site internet de la Ville.

Réveillons!

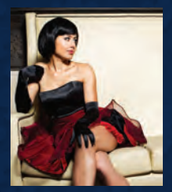

Sally Folk

Les Derniers Patriotes

UNE NAISSANCE, UN LIVRE

Dès sa naissance, offrez à votre enfant un abonnement à la bibliothèque municipale, et inscrivez-le au programme *Une naissance, un livre*.

Vous obtiendrez gratuitement un ensemble-cadeau comprenant un livre pour tout-petits des collections *Galette*, un disque de comptines incluant 10 chansons de La montagne secrète, le guide pour tout-petits de Communication-Jeunesse, et un exemplaire du magazine *Enfants Québec* pour papa et maman.

Les enfants âgés de un an ou moins qui sont abonnés à la bibliothèque municipale sont admissibles au programme sur présentation d'une pièce justificative indiquant leur date de naissance.

Pour vous prévaloir de cette offre, vous n'avez qu'à vous présenter à la bibliothèque.

Renseignements : 450 472-7310, poste 101.

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE LORS DES JOURS FÉRIÉS

Notez que le lundi 18 mai 2015, Journée nationale des patriotes, la bibliothèque sera fermée. Pour éviter des frais de retard, la chute à livres demeure disponible pour recevoir vos documents.

HORAIRE

Jusqu'au 31 mai 2015
Le lundi, mardi et jeudi,
de 14 h à 20 h
Le mercredi et vendredi,
de 10 h à 20 h
Le samedi, de 10 h à 16 h
Le dimanche, de 13 h à 16 h

Du 1er juin au 4 septembre 2015
Le lundi, mardi et jeudi,
de 12 h à 20 h
Le mercredi et vendredi,
de 10 h à 20 h
Le samedi, de 10 h à 16 h
Le dimanche, fermé

Renseignements :
450 472-7310, poste 101

Demandez votre **NIP** *au comptoir du prêt pour le service en ligne!*

JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR

Le jeudi 23 avril prochain, dans le cadre de cette journée où le livre sera à l'honneur, votre bibliothèque municipale vous invite à participer à des activités spéciales! Chaque usager de la bibliothèque recevra une rose, symbole de cette journée (jusqu'à épuisement des quantités). De plus, la bibliothèque vous offre d'anciennes revues tout à fait gratuitement! Chaque abonné pourra choisir un maximum de trois revues et devra les présenter au comptoir du prêt. Une amnistie d'amende pour les retards sera également accordée ce jour-là à ceux et celles qui rapporteront leurs livres et documents.

Entre 16 h et 18 h 30, il y aura de la lecture de contes de façon continue dans la section jeunesse pour les enfants de 2 à 12 ans. De 19 h 30 à 20 h, les adultes pourront entendre des contes et légendes d'ici et d'ailleurs. Tous les citoyens sont donc invités à venir à la bibliothèque le 23 avril prochain afin de participer à ces activités gratuites.

BÉBÉLITOUT

Éveil à la lecture pour les 12 à 36 mois!

Cette année encore, la bibliothèque est heureuse d'offrir, en collaboration avec le Carrefour péri-naissance et familial, Bébélitout; une activité spécialement adaptée pour les tout-petits de 12 à 36 mois. L'animatrice lira des contes de façon animée, puis proposera une activité de bricolage en lien avec les thèmes des histoires racontées. Chaque enfant doit être accompagné d'un parent.

Douze places sont disponibles par activité. Inscrivez-vous rapidement! En personne, à la bibliothèque municipale, au 3003, chemin d'Oka, local 101, ou par téléphone, au 450 472-7310, poste 101.

Dates des activités :
Le jeudi 14 mai 2015, à 10 h
Le jeudi 11 juin 2015, à 10 h

N'oubliez pas que votre enfant doit posséder une carte de citoyen valide.

HEURE DU CONTE

Les enfants de 3 à 8 ans sont invités à assister à un conte animé, suivi d'une activité où ils pourront s'adonner à un bricolage thématique, qu'ils pourront rapporter à la maison. Les enfants sont invités à être vêtus de leur pyjama et à apporter leur peluche préférée!

Les prochaines activités auront lieu au centre communautaire :
Les insectes : Le mardi 12 mai, à 18 h 30
Les oursons câlins : Le mardi 16 juin, à 18 h 30

Cette activité est gratuite, et la carte du citoyen valide est requise. Réservez votre place rapidement; elles sont limitées! Pour vous inscrire, présentez-vous à la bibliothèque, au 3003, chemin d'Oka, local 101, ou téléphonez-nous au 450 472-7310, poste 101.

CLUB DE LECTURE DU RAT BIBOCHE

Il est encore temps d'inscrire les tout-petits au Club du rat Biboche! Les activités de ce club de lecture se dérouleront à la bibliothèque municipale, du 2 mars au 1er mai 2015. C'est l'occasion pour les enfants de 3 à 6 ans de découvrir l'univers passionnant de la lecture grâce à une grande variété d'albums de qualité particulièrement adaptés à leurs besoins.

En adhérant gratuitement à ce club, les enfants ont la chance de participer à de nombreux tirages et d'assister au magnifique spectacle de clôture *Cybèle et la fée des saisons*, animé par la Fée Rose-Lise, qui aura lieu le mercredi 29 avril 2015 à 18 h 30, au centre communautaire. Au Pays des fées, suite à sa rencontre fabuleuse avec Cybèle, Rose-Lise deviendra La Fée des Saisons. Une très belle histoire qui enchantera les tout-petits! Pour assister à ce spectacle, inscrivez-vous à la bibliothèque.

N'oubliez pas que visiter votre bibliothèque régulièrement permet de susciter le goût de la lecture, une activité qui devient rapidement stimulante pour toute la famille. À découvrir absolument : le site Internet du Club de lecture du rat Biboche, au www.aventuriersdulivre.qc.ca/biboche.

L'inscription se fait à la bibliothèque municipale.

CLUB DU RAT BIBOCHE

CONFÉRENCE-ATELIER SUR LE RIRE

Mercredi 22 avril à 19 h, au centre communautaire

Rire est une thérapie extraordinaire, une gymnastique pour faire renaître l'enfant intérieur en nous. À travers les âges, les sages, les philosophes et les poètes ont insisté sur l›importance d›être joyeux pour mieux vivre. La conférencière Johanne Beaudriault débutera la rencontre par une miniconférence sur les bienfaits du rire, puis poursuivra avec des exercices amusants et simples conduisant naturellement au rire spontané. Vous apprendrez que le rire nous permet non seulement de combattre allègrement la plupart des vilains agresseurs quotidiens, mais qu'il nous donne aussi un pouvoir intérieur merveilleux, le plus grand des pouvoirs sur terre : celui de se transformer soi-même.

L'activité est gratuite pour les citoyens, et au coût de 10 $ pour les non-résidents. La carte du citoyen ou du non-résident est obligatoire. Pour vous inscrire, présentez-vous à la bibliothèque, au 3003, chemin d'Oka, local 101, ou téléphonez-nous au 450 472-7310, poste 101.

CLUB DE LECTURE POUR ADULTES

Les mardis à 10 h et les jeudis à 20 h

La saison de printemps du club de lecture est en cours. Une employée de la bibliothèque anime cette activité pendant laquelle les participants partagent leurs coups de cœur littéraires autour d'un café. Vous pouvez vous joindre au club de lecture en tout temps en vous inscrivant à la bibliothèque : 450 472-7310, poste 101. Gratuit pour les citoyens, 10 $ pour les non-résidents. La carte du citoyen ou du non-résident est obligatoire.

NOUVEAUTÉS :

Auteure : Miriam Toews
Titre : *Pauvres petits chagrins*
Éditions : Boréal

Résumé : « Elf et Yoli. Deux sœurs, deux amies. Elfrieda, pianiste de renommée mondiale mariée à un époux formidable, veut mettre fin à ses jours. Yolandi, divorcée, sans le sou, multipliant les aventures sans lendemain, fait tout son possible pour maintenir sa grande sœur en vie tout en tentant de gérer le chaos de sa propre existence. Dans ce roman à la fois tendre et touchant, Miriam Toews propose une réflexion bouleversante sur l'amour et sur ses limites. Miriam Toews mêle le rire et les larmes pour concocter un élixir qui est l'essence même de la vie. » (Source : Boréal)

Auteur : Téa Stilton
Titre : *Le secret des fées du Lac*
Éditions : Albin Michel Jeunesse

Résumé : « Un voyage sur les ailes de la fantaisie à la découverte de mondes fantastiques. Le monde féerique d'Érin est en danger! Pour le sauver, Téa et les Tée Sisters vont devoir résoudre les énigmes des fées, déjouer la maladresse de lutins facétieux, retrouver un trésor dérobé, affronter de terribles ogres… Une aventure inoubliable les attend au cœur des légendes irlandaises. Ouvre grand les yeux et découvre toi aussi ce monde à la frontière du réel et de l'imaginaire, d'une beauté à couper le souffle! » (Source : Albin Michel Jeunesse)

COUP DE CŒUR DU CLUB DE LECTURE

Titre : Le goût des souvenirs
Auteur : Érica Bauermeister
Éditions : Guy St-Jean Éditeur

Résumé : «En ouvrant son restaurant, Lillian ne se doutait pas qu'il deviendrait un lieu de rassemblement hors du commun. C'est en effet cet endroit magique qu'ont adopté des gens aussi attachants que différents les uns des autres : Al, le comptable, qui ne vit que pour les chiffres; Chloé, une jeune chef qui se remet difficilement d'un chagrin d'amour; Finnegan, discret et solide comme un chêne; Louise, l'épouse d'Al, dont la colère menace de la faire exploser et Isabelle, dont les souvenirs s'estompent doucement Enfin, il y a Lillian bien sûr, dont la vie prend un tournant inattendu…

Ces personnes se croisent, se rencontrent, se mélangent, se séparent. Des souvenirs ressurgissent, des espoirs naissent. Et de là, grandira une famille que tous auront choisie. Un magnifique roman sur les sentiments, avec des personnages touchants et une histoire délicieuse, pleine d'optimisme et de gourmandise. À déguster lentement! » (Source : Guy St-Jean Éditeur).

Surveillez la prochaine édition de votre Vision sur le Lac pour le dévoilement de la programmnation Cinéma sous les étoiles 2015!

COURS DE CONNAISSANCE DU VIN

Des places sont encore disponibles pour le séminaire *Les vins du Québec et du Canada*, qui aura lieu les jeudis, de 19 h à 21 h, au centre communautaire, du 23 avril au 7 mai. Le coût est de 75 $, et il n'y a aucun frais de retard si vous vous inscrivez avant le 17 avril. Notre sommelière vous permettra de découvrir les différents vins québécois et canadiens, et d'en apprendre plus sur l'accord entre les vins d'ici et les mets. Vous devez apporter six verres de dégustation.

Inscription au centre communautaire ou par téléphone, au 450 472-7310, poste 145.

POLITIQUE DE LA CARTE DU CITOYEN

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a mis en place la Politique de la carte du citoyen, afin de baliser les critères d'émission et de renouvellement des cartes. Vous pouvez consulter cette politique en ligne au www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca. Prenez note que, dorénavant, des documents supplémentaires seront requis pour émettre et renouveler les cartes des enfants : la carte d'assurance-maladie accompagnée du certificat de naissance pour les 0 à 5 ans, et la carte d'assurance-maladie accompagnée du dernier bulletin scolaire ou du certificat de naissance pour les 6 à 17 ans.

La carte du citoyen ou du non-résident est exigée pour s'inscrire aux activités offertes par la Ville, pour s'abonner à la bibliothèque et pour participer aux activités des organismes qui ont lieu dans les locaux de la Ville. Pour toute question concernant la Politique de la carte du citoyen, vous pouvez communiquer avec le Service des loisirs et de la vie communautaire et avec le Service des arts et de la culture au 450 472-7310, poste 145.

LA RELÂCHE SCOLAIRE À LA BIBLIOTHÈQUE : UNE BELLE SEMAINE CULTURELLE!

Lors de la relâche scolaire, plusieurs jeunes abonnés de la bibliothèque ont participé à deux animations culturelles très amusantes. Le mardi 3 mars, nos petits scientifiques en herbe ont réalisé des expériences de cuisine moléculaire avec une animatrice du Club des Débrouillards. Le mercredi 4 mars, notre dynamique professeure de hip-hop a fait bouger les jeunes qui ont appris une chorégraphie sur la musique du film de danse Step up. Félicitations à tous les participants et à l'an prochain pour une autre relâche scolaire culturelle!

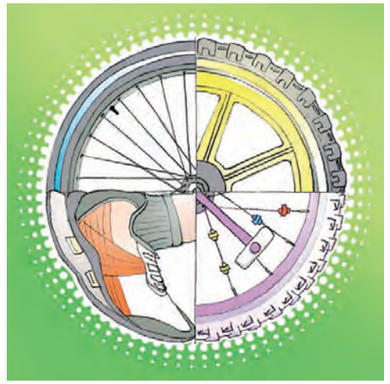

LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

BONNE NOUVELLE :
LA FIESTA VAGABONDE EST DE RETOUR CETTE ANNÉE!

C'est maintenant confirmé, la MRC de Deux-Montagnes offrira une troisième édition de la Fiesta vagabonde aux citoyens de la région! Le **dimanche 7 juin**, cette belle randonnée à vélo vous permettra de pédaler sur les magnifiques sentiers et pistes cyclables qui traversent les sept municipalités du territoire.

En collaboration avec le Regroupement Québec en Forme de Deux-Montagnes et plusieurs autres partenaires, la Fiesta vagabonde encourage l'activité physique et permet à tous les membres de la famille – jeunes et moins jeunes- de bouger tout en passant du temps de qualité ensemble. Encore cette année, l'arrivée du beau temps sera célébrée par cette belle journée où la bonne humeur est à l'honneur.

Deux parcours sont proposés. Les participants pourront opter pour la Fiesta champêtre qui permet de découvrir le panorama agricole de la MRC ou la Fiesta urbaine qui suggère plutôt un tour d'horizon du paysage citadin. Le départ des deux circuits se fera simultanément aux sites de Saint-Placide et de Saint-Eustache. Par ailleurs, tous les cyclistes se retrouveront à la mi-parcours à Saint-Joseph-du-Lac pour une heure de lunch festive ponctuée d'activités.

La fiesta vagabonde est un événement **gratuit**, orchestré par les municipalités de Saint-Eustache, Deux-Montagnes, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Saint-Joseph-du-Lac, Pointe-Calumet, Oka et Saint-Placide pour les résidents de la MRC de Deux-Montagnes. Les inscriptions se feront le matin même de la randonnée aux deux points de départ.

Pour obtenir plus d'informations ou pour prendre connaissance de l'événement, nous vous invitons à consulter la page Facebook de la Fiesta vagabonde. Plusieurs photos de l'édition de l'an dernier s'y retrouvent.

www.facebook.com/FiestaVagabonde?fref=ts

N'oubliez pas vos vélos et venez pédaler avec nous!

ACTIVITÉS AQUATIQUES PRINTEMPS 2015

Une variété de cours d'apprentissage de la nage sont offerts aux bébés de 12 mois et plus, aux enfants, aux adolescents et aux adultes, de même que des cours de perfectionnement, des activités aquatiques et de conditionnement physique et une formation en sauvetage. Consultez la programmation pour connaître les activités, les bains libres et les cours proposés à la session du printemps et de l'été 2015. Pour ce faire, rendez-vous au www.ville.saint-eustache.qc.ca, le site Internet de la Ville de Saint-Eustache ou composez le 450 974-5121.

ATELIERS DE SOCCER RÉCRÉATIF

Les jeunes dégourdis qui désirent participer à des ateliers de soccer récréatif seront comblés cet été. Cette activité aura lieu au terrain de soccer du parc municipal, du 30 juin au 18 août. Le formulaire d'inscription sera disponible dans le prochain *Vision* et les inscriptions débuteront le 1er juin.

Coût de l'activité : 80 $

Horaire : 5 et 6 ans : mardi, 18 h à 19 h
7 à 9 ans : mardi, 19 h à 20 h
10 à 14 ans : mardi, 20 h à 21 h

DÉFI SANTÉ 5-30 ÉQUILIBRE

En tant que municipalité participante du projet *Municipalités et familles ensemble pour des enfants en santé*, en collaboration avec le Défi Santé 5-30 Équilibre, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac félicite tous les citoyennes et citoyens pour leur engagement, ainsi que pour leur rôle déterminant dans la promotion de saines habitudes de vie. Au moment de mettre sous presse, plus de 294 citoyens âgés de 4 ans et plus s'étaient inscrits au projet Défi Santé 5-30 Équilibre.

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac encourage la population à manger des aliments sains et à être physiquement active. Elle invite d'ailleurs les Marthelacquoises et les Marthelacquois à utiliser les équipements sportifs et de plein air qui leur sont offerts dans les différents parcs ou à participer à une activité physique offerte par le Service des loisirs et de la vie communautaire.

ZUMBA – YOGA – CONFÉRENCE

Dans le cadre du Défi Santé 5-30 Équilibre, le Service des loisirs et de la vie communautaire invitait la population marthelacquoise à participer à diverses activités. Un défi zumba, de yoga ainsi qu'une conférence sur la nutrition ont été proposés afin d'encourager et d'informer les participants aux saines habitudes de vie.

Plus de 50 personnes ont bougé sur des rythmes des plus entraînants, au plus grand bonheur de nos entraîneuses, Christiane Trahan et Mylène Proulx, ont relaxé dans une ambiance de paix et de sérénité avec Sophie Tchang ou se sont informées sur l'alimentation avec Kathleen Deckert, nutritionniste au Centre Sportif Extrême Évolution.

Merci de votre participation et on se dit à l'année prochaine!

SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS DE LOISIR

Nous travaillons déjà à la préparation de la programmation de l'automne 2015. Si vous avez des suggestions d'activités, nous vous invitons à nous les faire connaître. Il nous fera plaisir de vérifier s'il est possible de les ajouter à notre programmation.

Pour nous faire connaître vos idées par courriel, écrivez à l'adresse : viecommunautaire@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca, ou téléphonez-nous au 450 472-7310, poste 145.

PLAGE MUNICIPALE DE LA SABLIÈRE

Le personnel de la plage municipale prépare déjà la saison estivale 2015. Des cours de natation et de sauvetage seront à nouveau offerts cette année. Surveillez la prochaine parution du bulletin *Vision sur le Lac* et notre site Internet pour le détail des cours : www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca. De plus, si vous souhaitez effectuer une réservation de la plage pour un groupe (école, garderie, camp de jour, etc.), contactez-nous au 450 472-7310, poste 145.

LOCATION DE SALLE POUR VOS ÉVÉNEMENTS

Le centre communautaire (99, rue de la Mairie) et le Pavillon jeunesse Optimiste (3014, chemin d'Oka) offrent des salles en location pour vos événements privés. Pour connaître la disponibilité des salles et les tarifs de location, communiquez avec le Service des loisirs et de la vie communautaire au 450 472-7310, poste 145.

TANDEM

JOURNÉE DES PARCS; « TON PARC T'ATTEND »

Le regroupement Tandem 0-6 ans organisera, avec la participation de plusieurs partenaires, une première Journée des parcs, le 23 mai prochain de 9 h 30 à 11 h. Les citoyens seront invités à sortir et à découvrir les différents parcs dans la MRC de Deux-Montagnes. Jouer au parc, c'est une bonne façon de stimuler le goût du jeu actif chez les enfants.

La Journée des parcs, sous la thématique « Ton parc t'attend », est une activité ouverte à tous; de l'animation, des collations et des surprises seront **offertes dans certains parcs du territoire**. Pour plus de renseignements, consulter en mai prochain la programmation sur le portail jeunesse Lac Deux-Montagnes à l'adresse suivante: http://www.portailjeunesselac2m.org/. Nous invitons également la population à naviguer sur ce site afin de découvrir les acteurs, les réalisations et les différentes activités offertes pour les 0-5 ans et leurs parents.

Pour cette première édition, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac souhaite faire découvrir le parc de la Fraternité, situé sur la rue Roger. En plus d'une vue exceptionnelle sur le lac, vous y trouverez un stationnement gratuit, des tables à pique-niques, un carré de sable et des modules de jeux pour les tout-petits (2 à 5 ans) et les plus grands (5 à 12 ans). N'hésitez pas à consulter notre site Internet www.ville.sainte-marthe-surle-lac.qc.ca pour plus de détails.

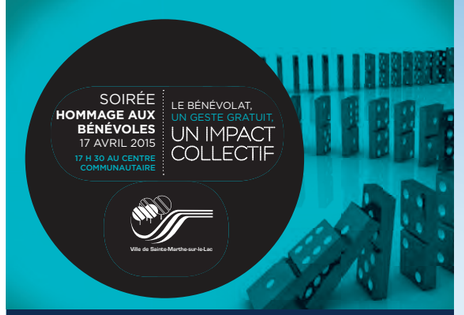

SOIRÉE HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

Nous désirons souligner les efforts de tous les bénévoles actifs dans les diverses associations et œuvres caritatives de notre région. Les membres du conseil les remercient chaleureusement de leur dévouement indéfectible. C'est pourquoi une soirée en leur honneur aura lieu le vendredi 17 avril prochain, sous le thème « Le bénévolat, un geste gratuit, un impact collectif ».

Les invitations seront envoyées sous peu. En plus d'un excellent souper en formule buffet, il y aura de l'animation et de la danse; notre dynamique DJ choisira les pièces musicales les plus enlevantes pour vous donner le goût de danser. Et pour couronner le tout, un spectacle surprise avec de talentueux artistes vous enchantera! Bref, un événement qui se veut joyeux et chaleureux.

Au nom des membres du conseil, des organismes et des citoyens qui bénéficient de votre générosité, merci pour votre contribution au mieux-être de notre communauté.

CAMP DE JOUR
Sainte-Marthe-sur-le-Lac

UN CAMP À VÉLO DU PLAISIR GARANTI!

Du 25 juin au 14 août 2015

Le programme du camp d'été, d'une durée de huit semaines, propose un large éventail d'activités adaptées aux jeunes de la maternelle (complétée en juin 2015) à la 6e année. Des moniteurs motivés, énergiques et amusants transformeront le quotidien des enfants en expérience inoubliable! Des sorties et ateliers optionnels sont également proposés.

Tout au long de l'été, les jeunes campeurs pourront s'amuser en pratiquant des activités qui sauront plaire à tous!

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Horaire : du lundi au vendredi, 8 h 30 à 16 h
Tarif : 250 $
Lieux de camp, au choix :

1. École Des Lucioles, 320, rue de la Sève
2. École des Grands-Vents, 3180, rue Laurin
3. École Liberté-Jeunesse, 2919, boul. des Promenades

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

Ce programme permet aux enfants de 5 à 12 ans ayant des besoins particuliers d'être accompagnés par un moniteur spécialisé.

Veuillez compléter le formulaire d'inscription pour l'accompagnement disponible sur le site Internet ou en personne au centre communautaire (99, rue de la Mairie).

Horaire : du lundi au vendredi, 8 h 30 à 16 h
Tarif : 490 $
Lieux de camp, au choix :

1. École Des Lucioles, 320, rue de la Sève
2. École des Grands-Vents, 3180, rue Laurin
3. École Liberté-Jeunesse, 2919, boul. des Promenades

SERVICE DE GARDE RÉGULIER

Horaire : du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 8 h 30 et de 16 h à 18 h
Matins seulement : 75 $
Soirs seulement : 75 $
Matins et soirs : 135 $

Service de garde pour enfants inscrits au programme d'accompagnement
Horaire : du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 8 h 30 et de 16 h à 18 h
Matins seulement : 150 $
Soirs seulement : 150 $
Matins et soirs : 280 $

CHANDAIL

Aux couleurs du camp d'été, le chandail permet de bien identifier les enfants du camp d'été. L'achat et le port du chandail est obligatoire seulement si l'enfant est inscrit à une sortie optionnelle.

Tarif : 10 $

Du plaisir tout l'été!

INSCRIPTION AU CAMP D'ÉTÉ ET AU SERVICE DE GARDE

Du 7 avril au 8 mai 2015

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription aura lieu jusqu'au 8 mai 2015 en personne ou par la poste, au Centre communautaire ; 99, rue de la Mairie,
Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Québec J0N 1P0.

Vous devrez remettre un formulaire d'inscription pour chaque enfant, en indiquant le type de camp choisi et les sorties optionnelles sélectionnées. Il est possible d'effectuer le paiement en un versement ou en deux versements égaux par chèque : premier versement daté au plus tard le 8 mai 2015 (50 % du coût total) et le deuxième versement daté au plus tard le 29 mai 2015 (50 % du coût total). Vous devrez présenter votre carte du citoyen valide et celle de votre enfant.

Horaire du Centre communautaire pour les inscriptions :

Du lundi au jeudi,
de 8 h 30 à 16 h 30

Vendredi, de 8 h 30 à 12 h

Mercredi 8 avril,
de 18 h 30 à 20 h 30

Samedi 11 avril,
de 9 h à 12 h

TARIFICATION FAMILIALE

Lors de l'inscription de membres d'une même famille résidant à la même adresse, une tarification rabais s'applique.

1er enfant : ..... Tarif indiqué
2e enfant : ..... 15 $ de rabais
3e enfant et plus : ..... Gratuit

Tarification applicable seulement sur l'inscription au camp d'été. Ne s'applique pas aux sorties ni au service de garde. Valide seulement pour les résidents.

ANNULATION DES ACTIVITÉS PAR LA VILLE

La Ville se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Les personnes inscrites seront avisées et les frais d'inscription seront remboursés en totalité. En cas d'intempéries, les sorties peuvent être reportées à une date ultérieure ou annulées.

ANNULATION ET TRANSFERT D'ACTIVITÉS PAR LE PARTICIPANT

Toute demande doit être acheminée par écrit au plus tard le 19 juin 2015 pour obtenir un remboursement. Après cette date, aucun remboursement ne sera émis, sauf sur présentation d'un billet de médecin. Des frais d'administration de 15% (maximum de 15$) s'appliquent par participant et par demande de remboursement ou de transfert.

INSCRIPTION TARDIVE 9 MAI AU 29 MAI

À compter du 9 mai, des frais de 15 $ par transaction pour chacun des participants s'appliquent.

Aucune inscription ne sera possible après le 29 mai 2015.

ORDRE DE PRIORITÉ

L'ordre de priorité sera établi en fonction de la date d'une inscription en personne ou de la date inscrite dans le sceau de la poste. Les inscriptions seront traitées sur la base du premier arrivé, premier servi.

RENSEIGNEMENTS

Service des loisirs et de la vie communautaire, au 450 472-7310, poste 145.

NON-RÉSIDENTS

Les non-résidents peuvent s'inscrire à partir du 27 avril 2015. L'inscription des enfants aux activités du camp d'été est majorée de 100 % pour les non-résidents. De plus, la carte du non-résident, offerte au coût annuel de 25 $, est obligatoire.

REÇUS D'IMPÔT

Prenez note que tous les reçus d'impôt (relevé 24) seront émis au nom du payeur. Le numéro d'assurance sociale de ce dernier est obligatoire (veuillez l'inscrire sur le formulaire d'inscription dans l'espace prévu à cet effet).

PARCS DE RENCONTRE

Les jeunes qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement à vélo avec des moniteurs peuvent sélectionner un des parcs de rencontre suivants. Toutefois, chacun de ces parcs de rencontre est relié à un seul lieu de camp. L'enfant doit arriver au parc de rencontre à 8 h 30, et le départ se fait à 8 h 40. Les enfants seront de retour au parc de rencontre à 16 h. Ce service n'est pas disponible lors des jours de pluie ni pour les utilisateurs du service de garde.

École Liberté-Jeunesse
- Parc Clair-de-lune, 333, 6e Avenue
- Parc Rolland-Laliberté, 25, 13e Avenue
- Centre communautaire, 99, rue de la Mairie

École des Grands-Vents
- Parc Municipal, 3100, rue Laurin
- Parc des Pins, à l'intersection boul. des Pins et 29e Avenue

École des Lucioles
- Parc 41e avenue
- Plage municipale, 80, 43e Avenue

Jours de pluie

Lors des jours de pluie, tous les enfants restent au lieu de camp choisi. Le gymnase de l'école sera utilisé pour réaliser diverses activités.

Vélo obligatoire – 3e à 6e année

- Vélo obligatoire en tout temps au camp d'été, sauf les jours de pluie.

- Lors des jours de sorties, les enfants qui vont à la sortie n'apportent pas leur vélo, et ceux qui ne vont pas à la sortie doivent l'apporter.

- Les jeunes se rendront à la plage municipale une fois par semaine à vélo.

Vélo - Maternelle à 2e année

- Ne doivent pas apporter leur vélo.

- Ils se rendront à la plage municipale en autobus.

- Des activités spéciales à vélo seront organisées à quelques reprises au cours de l'été, et les parents seront avisés à l'avance afin d'apporter le vélo lors de ces journées.

Il est donc essentiel que tous les enfants inscrits au camp d'été possèdent un vélo.

Le port du casque est obligatoire.

SORTIES ET ACTIVITÉS SPÉCIALES!

TOUS LES JEUDIS – GRATUIT

Plage municipale
Chaque semaine, les enfants pourront s'adonner à la baignade à la plage municipale de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Des sauveteurs qualifiés assureront la sécurité des jeunes, et des vestes de flottaison sont disponibles pour ceux qui ne savent pas nager. **Cette sortie n'est pas optionnelle**. Tous les animateurs suivent leurs groupes et l'animation se fait donc à la plage. Pour ceux qui ne veulent pas se baigner, des activités amusantes seront proposées hors de l'eau.

VENDREDI 26 JUIN, 19 h à 21 h, au Centre communautaire

Danse d'ouverture
Pour terminer en beauté la première semaine, les jeunes sont invités à venir s'amuser avec les moniteurs et avec tous leurs amis du camp. Au programme de la soirée : danse, musique, jeux et collations! **– Gratuit**

Les sorties et activités spéciales sont tout indiquées pour les jeunes dégourdis. Un tarif s'applique à chaque sortie ou activité choisie. Ces sorties sont optionnelles, et une journée d'animation régulière au camp de jour est prévue pour ceux qui préfèrent ne pas y participer.

Pour plus de détails, consulter la section des loisirs sur le site web de la Ville.

MARDI 30 JUIN
Intermiel – 18 $

MARDI 7 JUILLET
La Ronde – 32 $

MARDI 14 JUILLET
Super Aqua Club – 32 $

MARDI 21 JUILLET
Musée Grévin et le Temple de la Renommée des Canadiens de Montréal (5 à 12 ans) – 23 $

MARDI 28 JUILLET
Nid'Otruche – 19 $

MARDI 4 AOÛT
45 degré Nord – 24$

MINICAMP

Du 17 au 21 août

Avant le retour en classe, une dernière semaine de camp est proposée pour les enfants de la maternelle à la 6e année qui souhaitent faire durer le plaisir. Des activités ludiques et amusantes sont au programme. Le nombre de places est limité; ne tardez pas!

Service de garde inclus, de 6 h 30 à 8 h 30 et de 16 h à 18 h

Horaire : Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h

Lieu : Pavillon Jeunesse Optimiste, 3014, chemin d'Oka

Semaine complète : 125 $ - À la journée : 30 $

Date limite d'inscription sans frais de retard : 24 juillet 2015

SOIRÉE D'INFORMATION AUX PARENTS

Les parents de tous les enfants inscrits sont invités à assister à une soirée d'information. Lors de cette rencontre, le *Guide du parent* vous sera remis, et vous obtiendrez toutes les informations importantes à connaître afin que vous et vos enfants passiez un très bel été au camp! La rencontre aura lieu le lundi 15 juin à 19 h, au centre communautaire.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
CAMP DE JOUR À VÉLO — ÉTÉ 2015

SVP, écrire en lettres majuscules. Remplir un formulaire par personne. Faites des photocopies au besoin ou téléchargez le formulaire en ligne.

PARTICIPANT

N° carte du citoyen : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

App.: _____ Code postal : _____

Date de naissance : ____ - ____ - ____
(6 à 12 ans au 30 sept. 2015)

Courriel du parent : _____
(important pour recevoir les informations du camp de jour)

PAYEUR

Nom : _____

Prénom : _____

Numéro assurance social : _____

Adresse : _____
(si différente de celle de l'enfant)

App.: _____ Code postal : _____

Téléphone de jour : ___ - ___ - ____

Téléphone de soir : ___ - ___ - ____

LIEU DE CAMP CHOISI

(Voir les emplacements des camps en page 16.)

1er choix : _____

2e choix : _____

Service de raccompagnement vélo – Lieu de rencontre de l'enfant (service optionnel et non offert au service de garde)

École Liberté-Jeunesse

- ☐ Parc Clair-de-lune, 333, 6e Avenue
- ☐ Parc Rolland-Laliberté, 25, 13e Avenue
- ☐ Centre communautaire, 99, rue de la Mairie

École des Grands-Vents

- ☐ Parc Municipal, 3100, rue Laurin
- ☐ Parc des Pins, à l'intersection boul. des Pins et 29e Avenue

École des Lucioles

- ☐ Parc 41e avenue
- ☐ Plage municipale, 80, 43e Avenue

COÛTS

Camp de jour
(Rabais familial pour le 2e et le 3e enfant inscrit)

Pour 1er enfant : ..... 250 $ ☐
Pour un 2e enfant : ..... 235 $ ☐
Pour un 3e enfant et plus : ..... Gratuit ☐

Service de garde

Matins : ..... 75 $ ☐
Soirs : ..... 75 $ ☐
Matins et soirs : ..... 135 $ ☐

Sorties

30 juin : Intermiel ..... 18 $ ☐
7 juillet : La Ronde ..... 32 $ ☐
14 juillet : Super Aqua Club ..... 32 $ ☐
21 juillet : Musée Grévin et Temple de la renommée ..... 23 $ ☐
28 juillet : Nid'Otruche ..... 19 $ ☐
4 août : 45 degré Nord ..... 24 $ ☐

Chandails (obligatoire pour les sorties seulement)

Chandail : ..... 10 $ chacun ☐
Grandeur :

Enfant ☐ Très petit ☐ Petit ☐ Moyen ☐ Grand

Adulte ☐ Petit ☐ Moyen ☐ Grand

Total des coûts

Inscription camp de jour : _____

Service de garde : _____

Sortie : _____

Chandail : _____

Coût total : _____

MODE DE PAIEMENT

- ☐ Chèque (à l'ordre de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac)
- ☐ Comptant (En personne seulement)
- ☐ Visa
- ☐ Mastercard

_____
N° de la carte de crédit

_____ _____
Expiration de la carte Signature du titulaire

_____
Nom et prénom du titulaire de la carte de crédit

FICHE DE SANTÉ DE L'ENFANT
CAMP DE JOUR ÉTÉ 2015

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (complétez un formulaire par enfant)

Prénom et nom de l'enfant : _____

Date de naissance : ___ ___ ___ ___ - ___ ___ - ___ ___ Âge : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____ No. carte d'assurance-maladie : _____

ALLERGIES

Votre enfant a-t-il/elle des allergies connues à des médicaments? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, quelles sont-elles et comment réagit-il/elle? _____

Votre enfant a-t-il/elle des allergies ou des restrictions alimentaires connues? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, quelles sont-elles et comment réagit-il/elle? _____

Détails concernant l'utilisation de l'Épipen : _____

AUTRES RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ÉTAT DE SANTÉ

Maladies, condition, particularité médicale ou malaises à signaler : _____

Votre enfant prend-il/elle des médicaments durant les heures du camp? ☐ Oui ☐ Non

Si oui:

1. Donnez le nom du médicament et nommez le problème de santé pour lequel il est administré.

_____

2. Quelle est la posologie? _____

3. Qui est autorisé à administrer le médicament? ☐ Enfant lui-même ☐ Moniteur de l'enfant ☐ Tout adulte responsable

4. Qui est autorisé à conserver le médicament? ☐ Enfant lui-même ☐ Moniteur de l'enfant ☐ Tout adulte responsable

Veuillez ajouter tout renseignement sur l'état de santé de l'enfant que le Service des loisirs et de la vie communautaire devrait connaître : _____

TROIS PERSONNES AUTORISÉES À PASSER CHERCHER L'ENFANT ET À JOINDRE EN CAS D'URGENCE :

Nom : _____ Lien avec l'enfant : _____ Tél. : _____

Nom : _____ Lien avec l'enfant : _____ Tél. : _____

Nom : _____ Lien avec l'enfant : _____ Tél. : _____

DÉCLARATION

En signant la présente, j'autorise la direction du camp à prodiguer à mon enfant tous les premiers soins nécessaires. Si la direction du camp le juge nécessaire, je l'autorise également à assurer le transport de mon enfant par ambulance, ou autrement, dans un établissement hospitalier ou de santé communautaire. De plus, s'il est impossible de me joindre, j'autorise le médecin désigné par les autorités du camp à prodiguer à mon enfant tous les soins médicaux requis par son état, y compris une intervention chirurgicale, des injections, l'anesthésie, et l'hospitalisation. Je reconnais également qu'en cas d'urgence le consentement aux soins médicaux n'est pas nécessaire si la vie de mon enfant est en danger, ou son intégrité menacée, et que le consentement ne peut être obtenu en temps utile.

J'autorise le camp de la relâche et ses responsables à utiliser ou à permettre l'utilisation, à des fins publicitaires, dans les brochures, revues, journaux, site Web ou autre outil de communication, du matériel photographique ou cinématographique dans lequel apparaît mon enfant, et qui a été réalisé durant son séjour au camp.

_____ Signature du répondant _____ Date

PROGRAMME APPRENTI-MONITEUR

Tu es âgé de 14 ou 15 ans?
Tu veux acquérir de l'expérience?

Tu es dynamique, motivé, responsable et tu adores les enfants? Le programme Apprenti-moniteur s'adresse à toi! Tu auras la chance d'être encadré par des moniteurs d'expérience et compétents, qui partageront leurs trucs du métier! De plus, tu recevras une formation de base en animation. Le programme Apprenti-moniteur est un défi stimulant qui te permettra de vivre une belle expérience et même éventuellement de devenir toi aussi un moniteur!

La sélection des candidats sera faite à la suite de la réception des documents, et seuls les candidats retenus seront contactés pour une entrevue. Il s'agit d'une expérience bénévole, et les places sont limitées.

COMMENT SOUMETTRE TA CANDIDATURE?

Envoie-nous une lettre te présentant et expliquant tes motivations, avant le 22 mai 2015!

Coordonnées :

Programme Apprenti-moniteur
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
99, rue de la Mairie
Sainte-Marthe-sur-le-Lac
(Québec) J0N 1P0
d.geoffrion@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Renseignements : 450 472-7310, poste 148

Collecte de sang du Club Optimiste

Les membres organisateurs de la Collecte de sang du Club Optimiste ainsi que les membres optimistes remercient tous les citoyens qui ont donné du sang par un froid glacial le vendredi 16 janvier dernier au pavillon de la Jeunesse. L'objectif de 90 dons a pratiquement été atteint, alors qu'un grand total de 83 donneurs s'est présenté, dont 9 nouveaux donneurs.

Dans l'ordre habituel, Yves Ménard, président du Club Optimiste, Jean-Guy Lajeunesse, conseiller à la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et membre optimiste, Liette Frappier, Liliane Desnoyers, Stéphane Breton, Carolane Lajeunesse et Sophie Lajoie.

Déjeuner Optimiste

Lors de notre dernier déjeuner, la jeune Andréanne Champagne a été reconnue par l'ensemble des membres pour s'être démarquée dans plusieurs activités, et ce, malgré son handicap. Les membres optimistes lui ont donc remis un certificat de reconnaissance ainsi qu'un chèque de 75 $.

Entourant la récipiendaire, Yves Ménard, président du Club Optimiste, Gisèle Marion, trésorière, Liliane Desnoyers, secrétaire, et plusieurs membres optimistes.

Des nouvelles de la paroisse

Saviez-vous que…

La mission de notre Église est de « **faire des disciples par l'annonce de la Parole de Dieu pour vivre la communion fraternelle et bâtir un monde plus humain** ».

Pour vivre la « **communion fraternelle** », il faut développer la « responsabilisation » et la « **compassion** ».

Dans un volet d'activités caritatives, la paroisse, par le biais des comptoirs alimentaires, offre de l'aide alimentaire à plus de 110 familles de **Deux-Montagnes** et à 90 familles résidant à **Ste-Marthe**, et ce, chaque semaine.

La majorité de la nourriture provient de Moisson Laurentides.

Si vous connaissez des personnes seules ou des familles qui auraient besoin de ce service alimentaire, informez-les. Ces personnes pourront nous contacter en téléphonant au 450 473-9877, poste 227.

Aussi, les comptoirs vestimentaires de **Deux-Montagnes** et de **Ste-Marthe**, qui sont sous la supervision de la paroisse, vous offrent une très grande variété de vêtements, literie, vaisselle, télévisions, disques, etc… (sauf électroménagers et meubles). L'argent recueilli lors de ces ventes sert à l'ensemble de la pastorale.

Nous vous encourageons à aller visiter nos comptoirs, soit les mercredis, de 9 h 30 à 20 h, au sous-sol de l'église de Deux-Montagnes, ou les jeudis, de 9 h 30 à 20 h, au sous-sol de l'église de Ste-Marthe.

Et si… vous avez le désir de consacrer du temps, bénévolement, dans votre communauté, appelez-nous et il nous fera plaisir de vous diriger dans le bon domaine afin de pouvoir mettre vos compétences à profit (Martine Perron : 450 432-9877, poste 222).

Aussi, pour une deuxième année, la paroisse organise une **levée de fonds**, qui se veut une source majeure de financement pour la paroisse. Au printemps, il y aura la vente de billets de tirage (35 $). Ces tirages s'échelonnent sur 10 mois à raison de 4 tirages chaque mois : le 1er prix est de 500 $; le 2e, de 300 $; le 3e, de 200 $; et de 100 $ pour le 4e. Contactez le secrétariat de la paroisse pour acheter un billet : 450 473-9877, poste221.

En achetant un billet, vous contribuez à la bonne santé financière de votre paroisse.

Grenier populaire des Basses-Laurentides

Urgent!

Le Grenier populaire des Basses-Laurentides a présentement un besoin urgent de :

Électroménagers (fonctionnels ou non), meubles en bon état, vêtements et articles divers pour la maison.

Nous faisons la cueillette gratuitement et émettons des reçus de charité.

La Petite Maison de Pointe-Calumet

La Petite Maison de Pointe-Calumet est un organisme communautaire Famille qui désire offrir aux parents un lieu d'échange et de partage sans jugement. Nous offrons des activités aux 0-99 ans, et ce, à tous les résidents de notre région.

Nos activités sont gratuites
(carte de membre obligatoire; 5 $/par année/par famille).

Atelier d'art, Soupe, Matinées-Mamans, Cuisines collectives, Fêtes familiales, Sorties à prix abordables, etc.
INFORMATIONS : 450 974-7556, petite.maison@qcca.biz
ou www.facebook.com/lapetitemaisondepointecalumet

Le Cercle de Fermières

40 ans déjà!

Le Cercle de Fermières souligne cette année ses 40 ans de présence dans la communauté Marthelacquoise. Les Fermières ont pour but d'améliorer la condition féminine et de promouvoir et transmettre la connaissance du patrimoine et des arts textiles. Notre champ d'activité est très large. Nous aidons entre autres les personnes âgées dans les résidences, nous enseignons aux enfants le plaisir de créer en faisant différents ateliers, nous tricotons des bas, des bonnets et des couvertures que nous offrons aux hôpitaux et nous collaborons à diverse œuvres humanitaires comme Olo et Mira.

Nous sommes heureuses de nous retrouver pour discuter, apprendre à tisser, se perfectionner dans le tricot, la couture, la broderie et autres activités manuelles choisies par les membres dans notre local du centre communautaire les lundis, mardis et mercredis en journée et en soirée. Celles qui le désirent peuvent aussi participer à des concours régionaux et provinciaux pour se mesurer aux autres cercles.

Pour faire partie de notre belle association, il suffit de vous inscrire au coût annuel de 25 $. Vous aurez droit à l'abonnement de cinq numéros de la revue L'Actuelle ainsi qu'à toutes les activités et les évènements du Cercle. Venez briser votre routine, même si vous n'avez jamais osé vous lancer dans un projet manuel! Un groupe de femmes actives et chaleureuses se fera un plaisir de vous accueillir.

Pour de plus amples renseignements sur le Cercle de Fermières de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, contactez Diane Pagé au 450 598-1880 ou Rose Marie Oudin au 450 598-6045.

Danse de l'amitié

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire aux cours de danse en ligne pour la session qui a débuté le lundi 19 janvier dernier; vous êtes les bienvenus!

Soirée de danse en ligne et sociale

nous vous invitons à la prochaine soirée de danse en ligne et sociale qui aura lieu le samedi 18 avril de 19 h 30 à 23 h. Cette soirée sera animée par la professeure Diane Degré et son équipe, et se déroulera au centre communautaire. Pour plus d'information, communiquez avec Jean-Claude au 450 473-8247 ou avec Louise au 450 623-0241.

25e anniversaire

pour célébrer son 25e anniversaire, Danse de l'Amitié organise un souper suivi d'une soirée de danse le 16 mai prochain à la cabane à sucre Chez Constantin. Les places sont limitées, alors réservez vos billets le plus tôt possible! Prenez note qu'aucun billet ne sera vendu à la porte. Pour réserver votre place, communiquez avec Diane au 450 491-0212.

Danse en coeur

Dansons ensemble pour un avenir plus sain!

Danse en cœur souhaite promouvoir les bienfaits de la danse, qu'ils soient physiques, mentaux ou sociaux. Avec les cours, les soirées et les soupers offerts, Danse en cœur procure la motivation nécessaire à une vie plus active ainsi qu'au développement d'une santé globale équilibrée. Le souper fin de session aura lieu le 25 avril au centre communautaire. La carte de citoyen n'est pas requise pour participer, mais vous devez tout de même réserver votre billet, car les places sont limitées.

Tous les cours et toutes les soirées sont animés par Lyne Lefebvre et son équipe.
Joignez-vous à nous pour vivre des moments mémorables!
Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Francine Turcotte au 450 623-0786 ou avec Colette Le compte au 450 491-5774.
Vous pouvez également écrire à l'adresse suivante : danseencoeur@videotron.ca

CIVISME AUX TRAVERSES PIÉTONNIÈRES

Quoi de plus agréable lorsque les premiers rayons du soleil apparaissent que de sortir faire une promenade? La Ville encourage cette saine habitude de vie et c'est pourquoi il est important de faire preuve de civisme aux traverses piétonnières. Il faut donc faire preuve de courtoisie aux intersections des rues et des boulevards et vérifier attentivement le passage des piétons, des personnes à mobilité réduite et des cyclistes. Cela évitera des accidents et des accrochages inutiles!

DÉMÉNAGEMENT ET COLLECTE DES GROS REBUTS

La majorité des déménagements coïncide avec la période estivale. Si vous envisagez de déménager, nous vous rappelons de vous assurer que tous les rebuts destinés à la collecte soient conformes. Si vous avez déjà quitté les lieux au moment de la collecte, retournez-y ou demandez à quelqu'un d'y retourner afin de placer correctement les gros rebuts en bordure de la rue.

Les gros rebuts tels les matelas, les petits meubles, les sacs en surplus ou les autres menus objets seront ramassés les mercredis 15 avril, 6 et 20 mai; et les jeudis 11 et 25 juin prochain. Vous devez les placer en bordure après 20 h la veille de la collecte et avant 7 h le jour de la collecte. Nous vous rappelons que les branches, les morceaux de bois, les planchers, les débris de rénovation ou de construction ne sont pas ramassés lors de ces collectes, et ne peuvent donc pas être déposés dans les bacs.

ÉCLAIRAGE DE RUE

Si vous constatez la défectuosité d'un lampadaire, déterminez l'emplacement de ce dernier en indiquant l'adresse où il est situé et, si possible, le numéro inscrit dans le rectangle noir. Rapportez le bris au 450 623-5798, poste 111, ou envoyez un courriel à info@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

À l'approche du printemps, plusieurs sont tentés de donner un coup de main à dame Nature en enlevant toute trace de neige de leur propriété et en la pelletant dans la rue. Nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de déposer sur la voie publique la neige ou la glace provenant des cours ou des entrées privées.

DÉPÔT DES MATÉRIAUX SECS

Les résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac peuvent se débarrasser de leurs déchets de construction et de rénovation en allant les porter au garage municipal situé au 2960, boulevard des Promenades, moyennant des frais. Ces frais sont déterminés selon la quantité apportée (par exemple, 30 $ pour l'équivalent d'une remorque de 4 pieds x 8 pieds) et sont sujets à changement. Une preuve de résidence est exigée sur place. Veuillez noter que le bardeau d'asphalte, l'asphalte, les amas de terre, la tourbe et les produits toxiques sont refusés.

Ce service n'est pas offert aux entrepreneurs et les remorques commerciales ne sont pas acceptées.

Les heures d'ouverture sont les suivantes :

Du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 11 h 30, et de 13 h à 16 h

Le vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30

Veuillez noter que le garage municipal est également ouvert un samedi sur deux, de 9 h à 12 h, à compter du mois de mai, soit les 9 et 23 mai, les 6 et 20 juin, les 4 et 18 juillet, ainsi que les 1er, 15 et 29 août.

RÉPARATION DE TERRAINS

Si votre terrain a subi des dommages à la suite des opérations de déneigement, vous devez en aviser le Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire, et ce, avant le 1er mai, en téléphonant au 450 623-5798, poste 111, ou en envoyant un courriel à info@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

La collecte des résidus verts (gazon, résidus de jardinage et feuilles seulement) aura lieu tous les lundis, du 27 avril au 8 juin inclusivement. Afin de faciliter la collecte, veuillez déposer vos résidus verts dans des sacs à ordures orange ou transparents, et placez-les en bordure de la rue entre 20 h la veille de la collecte et 7 h le jour de la collecte.

À compter de cet été, vous pourrez déposer vos résidus verts dans les nouveaux bacs (bruns) pour les matières organiques qui vous seront livrés sous peu.

COLLECTE DES BRANCHES D'ARBRES

La Ville offre aux citoyens de se départir des branches d'arbres se trouvant sur leur propriété :

• Les citoyens peuvent transporter eux-mêmes leurs branches coupées au site de dépôt des matériaux secs, moyennant certains frais selon la quantité déposée. Une preuve de résidence est obligatoire.

• Les branches d'arbres peuvent également être ramassées par un sous-traitant engagé par la Ville directement chez les citoyens qui le souhaitent moyennant certains frais. Pour ce faire, les branches doivent être déposées sur le terrain, près de la rue, le plus gros diamètre des branches dirigé vers la rue. Il est ensuite nécessaire de mesurer le tas de branches (en pieds), soit sa hauteur, sa profondeur et sa largeur. Par la suite, ces mesures doivent être communiquées au Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire qui pourra émettre une estimation du coût des travaux. La cueillette devrait se faire dans les trois jours ouvrables suivants la commande et le paiement.

MESSAGE IMPORTANT Dysfonctionnement des pompes à l'usine d'épuration causé par les lingettes jetables

Bien que la mention « biodégradable » soit indiquée sur la plupart des emballages des lingettes jetables, comme celles utilisées pour essuyer les fesses de bébés, il ne faut absolument pas jeter celles-ci dans les toilettes, mais plutôt les déposer dans les ordures ménagères.

Il faut savoir que la biodégradation des protège-couches et des lingettes ne s'amorce qu'après une longue période de temps. Le temps passé dans les canalisations n'est donc pas suffisant pour assurer la biodégradabilité complète de ces produits. Les protège-couches et les lingettes peuvent alors nuire au transit à l'intérieur des canalisations, par la formation de bouchons ou en obstruant les conduites d'égouts domestiques, ce qui entraîne un risque de refoulement d'égout dans les résidences.

De plus, les protège-couches et les lingettes peuvent obstruer les systèmes de pompage acheminant les eaux usées aux étangs aérés de traitement. Il s'agit d'un phénomène de plus en plus fréquent qui cause de nombreux bris et qui génère d'importantes dépenses.

Nous comptons sur tous les citoyens pour disposer adéquatement des lingettes jetables et des protège-couches. Placés dans les ordures ménagères, ils se décomposeront écologiquement au site d'enfouissement.

Voici une liste des produits qui ne doivent pas être jetés dans les toilettes :

- lingettes de tous types (pour bébé, pour l'hygiène personnelle et pour l'entretien ménager);
- produits d'hygiène féminine (tampons, serviettes hygiéniques, applicateurs, protège-dessous);
- graisses et huiles;
- solvants, fonds de peinture, acides, produits chimiques et autres produits toxiques;
- médicaments.

Merci de votre collaboration; il en va de notre intérêt à tous!

DÉCHETS BIOMÉDICAUX ET RADIOACTIFS

Il est interdit de déposer des déchets biomédicaux ou radioactifs (seringues, médicaments) dans les bacs à ordures ou à recyclage. Informez-vous auprès de votre pharmacie pour la disposition adéquate et sécuritaire de ces produits ou conservez le tout de façon sécuritaire jusqu'à la collecte des résidus domestiques dangereux qui se tient chaque automne au garage municipal.

RÉSIDUS QUI NE SONT PAS RAMASSÉS LORS DES COLLECTES

La peinture, les huiles usées et les pneus (sans les jantes) sont acceptés tout au long de l'année au garage municipal. Vous pouvez également apporter au garage municipal vos surplus de boîtes de déménagement défaites et ficelées. Des contenants pour récupérer les piles sont mis à la disposition des citoyens au garage municipal, à l'hôtel de ville et au centre communautaire.

URBANISME

UTILISATION DE L'EMPRISE DE RUE À DES FINS PERSONNELLES

Avec la fonte des neiges et l'arrivée des beaux jours, les services municipaux ont remarqué que plusieurs citoyens utilisent une partie de l'emprise de rue à des fins personnelles, par exemple pour y installer une clôture, pour aménager l'espace en utilisant des blocs de béton ou des pierres décoratives, pour stationner des voitures ou pour planter des arbres.

Concrètement, l'emprise de rue est l'espace dans lequel se trouvent les voies de circulation asphaltées, ainsi qu'un espace généralement gazonné de part et d'autre de la voie publique.

Selon le règlement de zonage en vigueur, une emprise de rue se définit comme étant « une superficie de terrain réservée à l'implantation d'une voie de circulation ». Cet espace sert principalement à l'installation de services publics, tels que les bornes d'incendie, l'éclairage, la signalisation routière et, dans certains cas, les installations d'Hydro-Québec, de Vidéotron et de Bell.

Lorsqu'un citoyen empiète sur l'emprise de rue, le risque de bris d'équipement de la Ville et des installations souterraines est accru, sans oublier que cela restreint l'accès à cette portion de terrain, qui demeure une propriété municipale. L'emprise de rue doit rester libre de tout obstacle, et ce, en tout temps.

Pour valider la limite de l'emprise de rue, les résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac sont invités à se référer à leur certificat de localisation. Ce dernier indique avec précision la distance entre le mur d'une propriété et la limite de l'emprise (limite de terrain).

N'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'urbanisme pour toute question en composant le 450 472-7310, poste 120.

PERMIS DE CONSTRUCTION

Le printemps arrive à grands pas… Vous prévoyez profiter des beaux jours pour rénover, agrandir, faire un ajout à votre propriété ou encore installer une piscine ou un cabanon? N'oubliez pas que la majorité des travaux nécessitent un permis. Informez-vous auprès du Service de l'urbanisme. Les inspecteurs des bâtiments pourront vous renseigner sur la réglementation en vigueur et sur les documents à fournir, ce qui facilitera le traitement de votre demande.

Pour obtenir de l'information, contactez le Service de l'urbanisme, au 450 472-7310, poste 120, ou écrivez-nous un courriel à urbanisme@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

COUPE D'ARBRES

Il est interdit de couper un arbre qui se trouve sur votre terrain sans d'abord vous procurer un certificat d'autorisation (au coût de 10 $) auprès du Service de l'urbanisme. Le règlement relatif à la protection et à la plantation d'arbres prévoit des dispositions pénales pour ceux qui abattent un arbre sans certificat d'autorisation. Les contrevenants pourraient être passibles d'une amende de 500 $ à 5 000 $. Il va sans dire qu'il est aussi interdit, en tout temps, d'abattre un arbre qui se trouve sur un terrain propriété de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Un message de la division de la prévention du Service de sécurité incendie intermunicipal Deux-Montagnes / Sainte-Marthe-sur-le-Lac

VISITES RÉSIDENTIELLES

Le printemps est à nos portes et vos pompiers aussi!
Ne soyez pas surpris si on frappe à votre résidence. Le Service d'incendie poursuit les visites résidentielles afin de veiller à votre sécurité et vous conscientiser sur différents aspects de prévention. Ces visites ont pour but de valider différents points de sécurités dans votre maison, tels que les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone, votre panneau électrique et vos extincteurs. Si vous avez des questions ne soyez pas gênés, nous sommes là pour y répondre.

LES DANGERS DE L'ÉLECTRICITÉ… LES APPAREILLAGES EXTÉRIEURS

- ✓ Assurez-vous que les prises de courant et les commutateurs situés à l'extérieur sont étanches.
- ✓ Installez un appareil d'éclairage extérieur à l'épreuve des intempéries.
- ✓ Employez des cordons de rallonge conçus pour l'extérieur.
- ✓ Rangez les lumières de Noël dès que les Fêtes sont terminées. En les laissant sur place, la chaleur de l'été peut endommager la gaine du câble. Une gaine endommagée, combinée aux intempéries, peut provoquer un arc électrique et un risque d'incendie.
- ✓ Éloignez de la piscine les appareils électriques comme une radio.

JEUX DU QUÉBEC 2015

La ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac félicite tous les athlètes qui ont participé aux Jeux du Québec hiver 2015 qui ont eu lieu du 27 février au 7 mars à Drummondville. Une mention toute spéciale à nos athlètes marthelacquois! Ils ont su briller dans plusieurs disciplines, dont le badminton, le plongeon, le taekwondo, la nage synchronisée, la ringuette et le karaté.

La Ville est fière d'avoir été représentée par des jeunes talentueux qui se dépassent dans le sport et qui donnent ainsi un exemple de persévérance et d'accomplissement de soi. ***Bravo!***